



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur Christian Fracheboud (PLR)
Objet Création d'une antenne régionale Swissgrid en Valais
Date 11.03.2019
Numéro 1.0289

Le postulat demande que les services concernés de l'Etat du Valais interviennent auprès de Swissgrid pour négocier la création d'une antenne régionale Swissgrid dans le canton du Valais.

Des discussions informelles dans ce sens entre le DFE et Swissgrid ont déjà eu lieu en 2018.

Swissgrid est implantée à Prilly. Ce site assure l'exploitation du réseau en Suisse Romande et au Tessin. Il peut également prendre le relai du site principal (Aarau) en cas de problème. La maintenance étant assurée par des prestataires de service (Hydro Exploitation en Valais), Swissgrid n'entend pas créer des antennes supplémentaires dans ce domaine.

Swissgrid est en discussion avec la HES de Sion en vue d'un projet pilote dans le domaine de la modélisation des réseaux et le développement de nouvelles solutions pour les services système (mesures nécessaires pour maintenir la stabilité du réseau électrique). Dans un premier temps, Swissgrid a signé pour un premier travail de thèse dans le domaine de la modélisation des prévisions des flux en infrajournalier sur le réseau de transport suisse. Swissgrid se déclare tout à fait intéressée et ouverte à explorer la façon de faire évoluer cette collaboration vers un pôle de compétences en partenariat avec les autorités cantonales. Swissgrid rappelle, cependant, que la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) ne lui permet pas d'investir dans la recherche et le développement et que sa contribution porterait sur son savoir-faire et le pilotage de solutions « grandeur nature ».

Au vu des éléments susmentionnés, le Conseil d'Etat propose de poursuivre les discussions engagées avec Swissgrid dans la perspective d'une collaboration plus forte pouvant éventuellement conduire à terme à une antenne en Valais.

Dans ce sens, il est proposé l'acceptation de ce postulat.

Conséquences financières en francs : aucune

Conséquences sur le personnel en EPT : faible

Conséquences sur la RPT : aucune

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Sion, le 7 novembre 2019